



COMMUNE DE FRANCAITROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du 25 MAI 2022, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	10
Conseillers absents	5	Pouvoirs	3	Date convocation : 19/05/2022	

Présents : CHATEAU Jean-Claude, CUFER Daniel, FINICKEL Anne, GILLET Arnaud, JAYER Gérard, MULLER Nadine, QUODBACH Sandrine, , SCHMITT Joël, SCHROEDER Corinne, VANDAMME Benoît

Absents excusés : CORNELIUS Laurence (procuration à Mme MULLER), DAMM François, NAU Jonathan (procuration à M. VANDAMME), RAGNOTTI Nadine (procuration à M. CUFER)

Absent : CHMIEL Jonathan

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 12/04/2022
- Décisions prises par le Maire depuis la séance du 12/04/2022, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020
- **ONF – travaux sylvicoles 2022**
- **Marché de travaux – climatisation de la mairie**
- Questions diverses...

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Corinne SCHROEDER comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- ✓ 16/2022 : Acquisition d'une foreuse pour le service technique

N° DCM : 30/2022

Objet : ONF : Travaux sylvicoles 2022

Classification : 7.1 Décisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux conseillers le programme de travaux sylvicoles 2022 dans le cadre de l'aménagement forestier.

Travaux sylvicoles ANNEE 2022	Localisation	quantité
Cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée	15.u	9 km
Dégagement manuel des régénérations naturelles	20.u, 3.u	15,71 ha
Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée	20.u	7,49 Km
Nettoisement de régénération	15.u	5,43 ha

Coût H.T. du programme des travaux estimé à 20 870 € H.T. (TVA à 10 %)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le programme sylvicole pour 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander des devis auprès des entreprises de bûcheronnage et de débardage et à démarrer les travaux avec l'entreprise la moins disante.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 3 procurations)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 31/2022

Objet : Marché de travaux – climatisation de la mairie

Classification : 1.1 marchés publics

Monsieur le Maire présente aux conseillers l'ensemble des devis qu'il a obtenu pour la réalisation de travaux de climatisation de la mairie par la Sté WFC Electricité de Barst (57450).

Intitulé	Montant HT	Montant TTC
Pose une climatisation réversible air-air dans les 2 bureaux de la mairie Devis DC0628	3 519,00 €	4 222,80 €
Pose d'une climatisation réversible air-air dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie Devis DC0627	3 249,00 €	3 898,80 €
Pose d'une climatisation réversible air-air dans le bureau du maire à l'étage Devis DC0631	2 916,00 €	3 499,20 €
Pose d'une climatisation réversible air-air dans la salle de réunion à l'étage de la mairie Devis DC0625	4 050,00 €	4 860,00 €
Pose d'une unité extérieure pour la climatisation de la mairie Devis DC0632	3 683,70 €	4 420,44 €
TOTAL	17 417,70 €	20 901,24 €

Coût global H.T. de l'ensemble des devis de la Sté WFC Electricité est de 17 417,17 €

M. le Maire informe qu'une subvention peut être accordée par l'organisme OKTAVE de Strasbourg pour ce genre de travaux et souhaite le solliciter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les travaux de pose d'une climatisation de la mairie ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à l'organisme OKTAVE de Strasbourg
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des devis de la Sté WFC Electricité de Barst pour un montant global de 17 417,17 € HT.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 3 procurations)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 19h00.

Le Maire :
Daniel CUFER

